



**DÉFINITION DES STRATÉGIES  
ET DES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE  
POUR CONFORTER  
LES FILIÈRES VIANDE BOVINE  
DU MASSIF CENTRAL**



**Partie 1 :**

**L'ACTIVITÉ BOVIN VIANDE DU MASSIF CENTRAL ET LA DIVERSITÉ  
DE SES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Emma SANNE, Sylvie BROUARD (Institut de l'Élevage) - Thierry BOULLEAU (SIDAM)  
Mai 2013



Étude financée par :



## SOMMAIRE

|             |                                                                                        |           |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I.</b>   | <b>INTRODUCTION :</b>                                                                  | <b>3</b>  |
| A.          | UNE ETUDE SUR L'AVENIR DES FILIERES VIANDE BOVINE DU MASSIF-CENTRAL                    | 3         |
| B.          | OBJET DU DOCUMENT                                                                      | 5         |
| C.          | METHODE UTILISEE                                                                       | 5         |
| 1.          | <i>Périmètre de l'étude</i>                                                            | 5         |
| 2.          | <i>Données analysées</i>                                                               | 6         |
| <b>II.</b>  | <b>LE MASSIF-CENTRAL ET SES TERRITOIRES</b>                                            | <b>8</b>  |
| A.          | UN ESPACE OU MONTAGNE, ZONES HERBAGERE ET FOURRAGERE S'ENTRECROISENT                   | 8         |
| B.          | UN ESPACE STRUCTURE AUTOUR DE TROIS GRANDS BASSINS                                     | 10        |
| <b>III.</b> | <b>PLACE DES ÉLEVAGES BOVINS ALLAITANTS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES</b>                  | <b>12</b> |
| A.          | L'ELEVAGE BOVIN ALLAITANT, PILIER DE L'AGRICULTURE DU MASSIF-CENTRAL                   | 12        |
| 1.          | <i>Une exploitation bovine allaitante sur 3 localisée dans le Massif-Central</i>       | 12        |
| 2.          | <i>Une spécialisation des élevages BV nettement plus marquée que dans l'hexagone</i>   | 12        |
| 3.          | <i>Restructuration 2000-2010 : la diminution du nombre d'exploitations se poursuit</i> | 16        |
| B.          | CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES EXPLOITATIONS SPECIALISEES BOVINS VIANDE              | 18        |
| 1.          | <i>La dimension des structures suit un axe Nord/Sud</i>                                | 18        |
| 2.          | <i>Une démographie dans la moyenne nationale</i>                                       | 20        |
| <b>IV.</b>  | <b>UNE SPÉCIALISATION BV QUI ENGLOBE UNE DIVERSITÉ DE SYSTÈMES DE PRODUCTION</b>       | <b>22</b> |
| A.          | UN ELEVAGE MAJORITAIREMENT TOURNE VERS LES SYSTEMES NAISEURS                           | 22        |
| B.          | ... A NUANCER TOUTEFOIS SELON LES BASSINS                                              | 22        |
| C.          | DES ELEVEURS FIDELES A LEUR SYSTEME DE PRODUCTION                                      | 24        |
| D.          | LE SYSTEME DE PRODUCTION CONDITIONNE LES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS            | 26        |
| 1.          | <i>De plus petites structures chez les producteurs de veaux</i>                        | 26        |
| 2.          | <i>Plus de main d'œuvre chez les naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins</i>           | 26        |
| 3.          | <i>L'herbe incontournable dans les systèmes naisseurs</i>                              | 26        |

## I. INTRODUCTION :

### A. Une étude sur l'avenir des filières viande bovine du Massif-Central

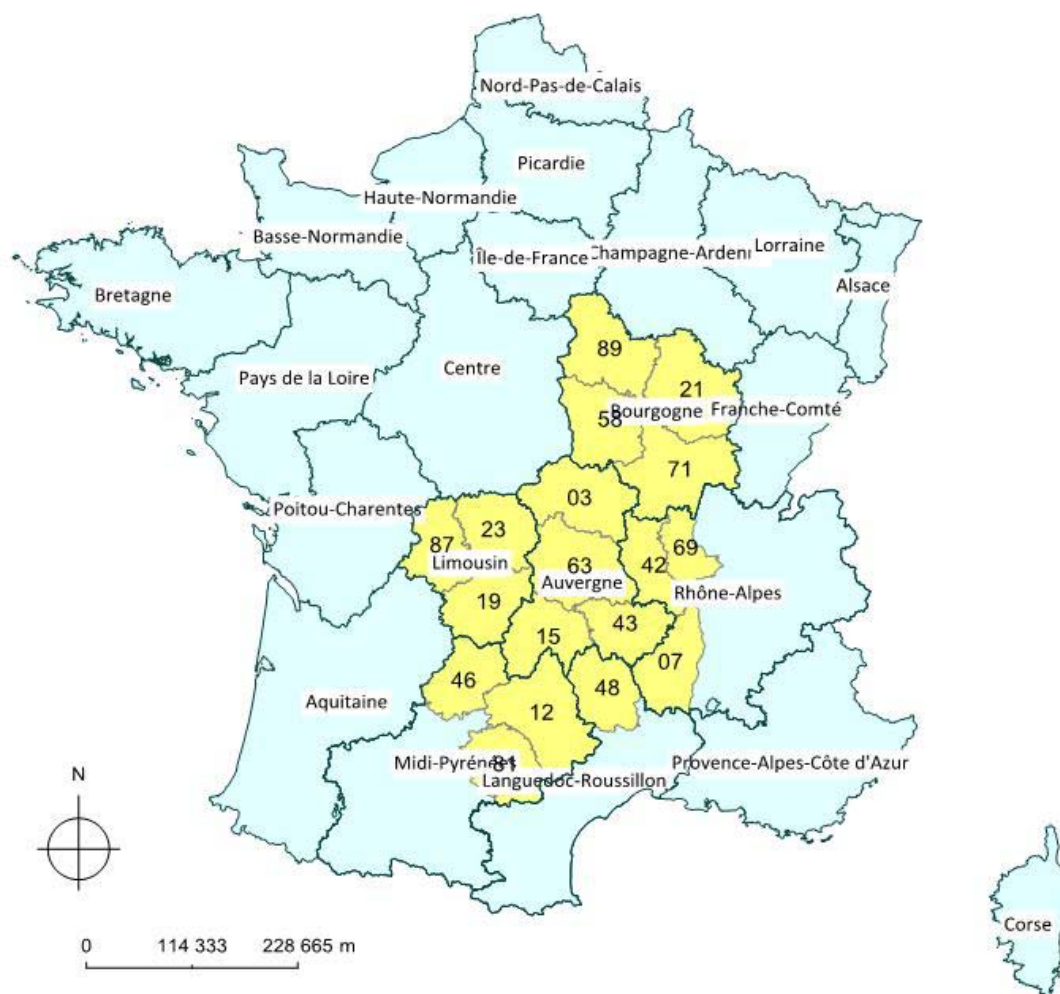
Le secteur de la viande bovine (production, abattage, transformation) revêt une importance toute particulière sur le territoire du Massif-Central. Il est prépondérant par ses apports au développement du Massif :

- sur le plan **économique**, c'est une source de valeur ajoutée et d'emplois dans des zones fragiles soumises à d'importantes contraintes naturelles.
- sur le plan de **l'aménagement du territoire**, la superficie agricole mise en valeur est très importante et l'ensemble de ces filières restent profondément attachées au territoire.
- sur le plan **environnemental**, les contributions de l'élevage herbagé à la biodiversité, aux stockages du carbone ou à la préservation de l'environnement sont remarquables.

Cependant, ces dernières années, les filières viandes bovines et notamment celles du Massif-Central ont démontré une extrême fragilité avec une succession de crises sanitaires et climatiques, la stagnation des prix et l'envolée des charges, tout cela entraînant des menaces sur l'approvisionnement des outils d'abattage et de transformation. Certains de ces outils, confrontés notamment aux problématiques de mise aux normes, sont amenés à devoir engager des investissements sans garantie d'activité suffisante sur les prochaines décennies.

Malgré tout, les filières viande bovine du Massif-Central ne manquent pas d'atouts pour affronter les défis de l'avenir pour peu que des stratégies d'actions, partagées entre les différents acteurs de la filière, soient élaborées et mises en œuvre. En effet, un noyau dur d'exploitations, le maintien du cheptel, la diversité des productions organisées autour de filières structurées sont autant d'atouts pour le Massif-Central qui devraient s'exprimer dans un contexte de demande plutôt dynamique aux niveaux national, européen voire mondial.

Carte 1 : Localisation sur la carte de France des 18 départements de la zone d'étude



Comment assurer le maintien et le développement des filières viande bovine du Massif-Central dans un contexte de rentabilité économique fragile, de marchés extrêmement instables et avec un environnement européen en profonde mutation notamment avec la réforme de la politique agricole commune en cours de discussion ? C'est à cette question que l'étude « **Définition des stratégies et actions à mettre en œuvre pour conforter les filières viande bovine du Massif-Central** » va tenter de répondre en esquissant un panel de stratégies d'actions visant à mettre en valeur les atouts de chaque filière et à en gommer autant que faire se peut les faiblesses.

## **B. Objet du document**

L'étude « Définition des stratégies et des actions à mettre en œuvre pour conforter les filières viande bovine du Massif Central » a donné lieu à la rédaction d'un document de synthèse ainsi que de 8 dossiers thématiques.

**Le présent document caractérise plus particulièrement la diversité des exploitations bovins viande du Massif-Central. Il s'insère dans l'état des lieux de la production bovine du Massif-Central (phase 1 de l'étude).**

## **C. Méthode utilisée**

### *1. Périmètre de l'étude*

Le Massif-Central est un vaste territoire de 85 000 km<sup>2</sup> (15 % du territoire national) et 3,85 millions d'habitants qui s'étend sur 22 départements (11 en totalité et 11 en partie). Le périmètre de l'étude a été recentré sur 18 départements (Carte 1) :

- les départements entièrement inclus dans le Massif : Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Loire, Lozère, Aveyron et Lot,
- ainsi que 7 départements partiellement dans le Massif mais qui exercent une influence significative dans les filières viande du Massif par l'activité de production ou l'activité de transformation : Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire, Yonne, Tarn, Ardèche et Rhône.

Dans la suite du document, les régions partiellement incluses dans le périmètre de l'étude seront suivies de la mention MC pour le Massif-Central.

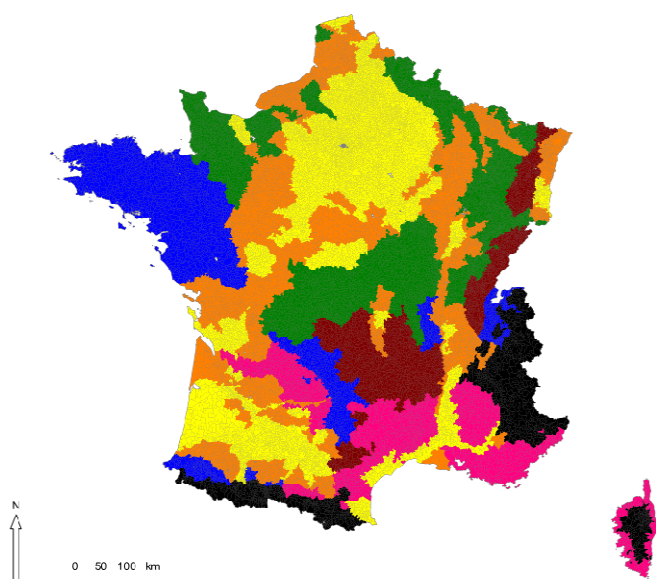
## *2. Données analysées*

Le document s'appuie sur le traitement des données des recensements agricoles 2000 et 2010 couplées à celles de la base de données nationale de l'identification bovine (BDNI). L'analyse a été complétée par une étude bibliographique des publications nationales et régionales notamment celles d'Agreste sur la caractérisation des exploitations.

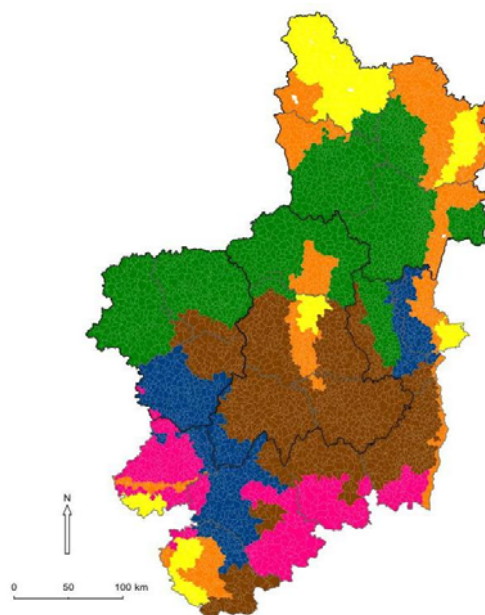
## Carte 2 et 3 : Localisation des zones d'élevage en France et dans le Massif-Central

(Source : Rouquette, Pfimlin, Caillette – 1995)

Les zones d'élevage en France



Les zones d'élevage dans le Massif-Central



|                                          | France | Massif-Central |
|------------------------------------------|--------|----------------|
| Zone de grandes cultures ou sans élevage | 26%    | 12%            |
| Zone mixte élevages + cultures           | 25%    | 17%            |
| Zone herbagère                           | 21%    | 33%            |
| Zone pastorale                           | 7%     | 9%             |
| Cultures fourragères (herbe + maïs)      | 10%    | 12%            |
| Montagnes humides MC                     | 6%     | 17%            |
| Haute montagne                           | 5%     | 0%             |

## II. LE MASSIF-CENTRAL ET SES TERRITOIRES

Avec ses dix-huit départements, la zone d'étude forme un ensemble structuré autour de la chaîne montagneuse du Massif-Central. Si cette zone forme un tout, il existe néanmoins des sous-ensembles homogènes sur le plan des conditions d'élevage.

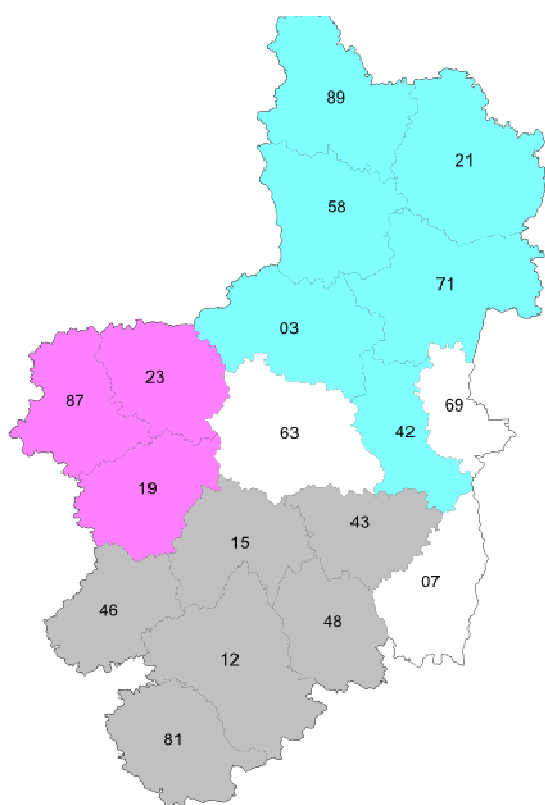
### A. Un espace où montagne, zones herbagère et fourragère s'entrecroisent

Le Massif-Central s'impose comme un vaste territoire d'élevage composé d'un assemblage de zones d'élevage aux contextes de production particuliers.

Le cœur du Massif-Central se compose de zones à fortes orientations élevage, avec (Cartes 2 et 3) :

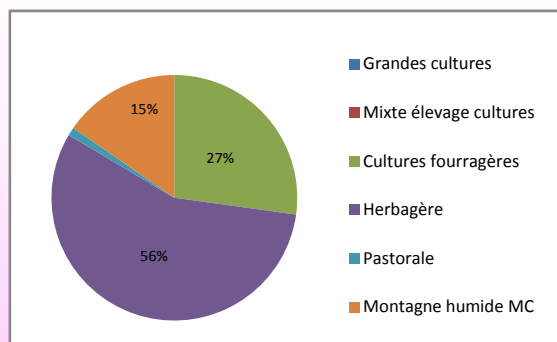
- La **zone herbagère** (un tiers du territoire) : elle forme le croissant Nord du Massif-Central depuis le Haut-Limousin et le Haut-Viennois jusqu'aux plaines ligériennes du roannais et du Forez en passant par le Sud de la Bourgogne. Là encore, la culture de l'herbe domine, mais les conditions plus clémentes autorisent la culture de céréales et de maïs. L'élevage est généralement extensif, avec des chargements relativement homogènes.
- La **montagne humide** (presque 1/5<sup>ème</sup> du territoire étudié) : au centre du Massif, elle se caractérise par des altitudes relativement élevées (+750 mètres) mais aussi par des reliefs aplanis permettant l'accès à des surfaces fauchables. Ici c'est la prairie, le plus souvent permanente qui domine, la culture de céréales et de maïs n'étant pas adaptées. L'estive est souvent pratiquée en été et les animaux sont hivernés pendant les longs et froids hivers.
- La **zone de cultures fourragères** (plus d'1/10<sup>ème</sup> du territoire) : elle borde les piémonts au sud-ouest (Ségalas lotois, aveyronnais et tarnais, les plateaux du Sud de la Corrèze, la Châtaigneraie du Cantal) et l'Est du Massif (Monts du Jarez). Elle est plus intensive car favorable à la culture de maïs ensilage et de prairies temporaires.
- Dans une moindre mesure (moins de 10% du territoire), la **zone pastorale** concerne les Causses du Sud de la Lozère jusqu'au Lot. En compléments des surfaces fourragères traditionnelles, les troupeaux pâturent des surfaces en parcours.

Figures 1-2-3 : Localisation des 3 bassins de production rencontrés dans le Massif-Central



### Bassin Limousin :

Zones d'élevage :

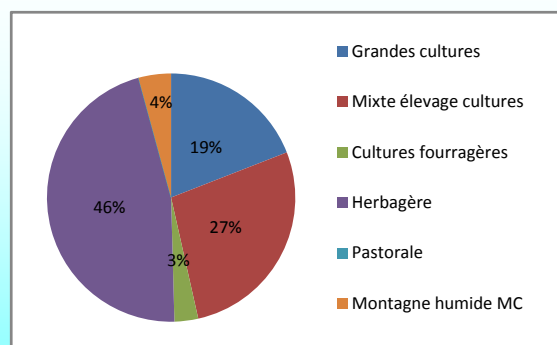


**Races :** 80% des vaches allaitantes sont des Limousines

**Exemple de filières typiques :** Veau de lait sous la mère, Génisse de Lyon...

### Bassin Charolais :

Zones d'élevage :

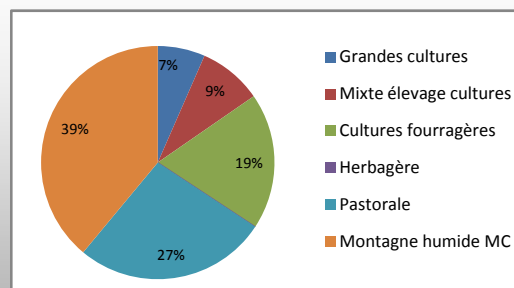


**Races :** 88% des vaches allaitantes sont des Charolaises

**Exemple de filières typiques :** Broutard Charolais, Jeune bovin maigre, Vache maigre, Bœuf Charolais....

### Bassin Sud :

Zones d'élevage :



**Races :** 55% des vaches allaitantes sont rustiques (Salers, Aubrac et Croisés), un tiers sont limousines

**Exemple de filières typiques :** Bœuf fermier d'Aubrac, Veau d'Aveyron et du Ségala ...

En périphérie de ces zones vouées à l'élevage se trouvent des territoires plus favorables aux cultures végétales, avec :

- La **zone de grandes cultures** (plus d'1/10<sup>ème</sup> du territoire) qui oriente clairement son agriculture vers l'activité végétale. Dans le Massif-Central, ce sont plutôt des cultures de type céréales, oléo-protéagineux ou encore des cultures industrielles qui sont implantées sur les plateaux de l'Yonne en Bourgogne ainsi que dans la plaine de la Limagne Auvergnate.
- La **zone de polyculture-élevage** (17% du territoire) : plus intermédiaire, elle associe l'élevage aux productions végétales. Des complémentarités sont ainsi trouvées entre l'apport de fumure organique et la production de paille. La zone de polyculture-élevage constitue un intermédiaire dans le gradient formé entre les zones de grandes cultures et d'élevage.

## **B. Un espace structuré autour de trois grands bassins**

L'élevage du Massif-Central, ou le berceau allaitant, forme une unité en comparaison à des contextes plus intensifs (grand Ouest) ou plus secs (Sud-ouest), justifiant ainsi une analyse d'ensemble. Néanmoins, il revêt aussi une diversité non négligeable parmi laquelle on distingue notamment trois grands bassins de productions. Ceux-ci forment des ensembles cohérents de zones d'élevage, de races et d'organisation de filières de valorisation.

Au delà d'une caractérisation du Massif-Central, l'analyse portera plus particulièrement sur ces trois bassins (figures 1, 2, 3) :

- Le bassin Charolais
- Le bassin Limousin
- Le bassin Sud

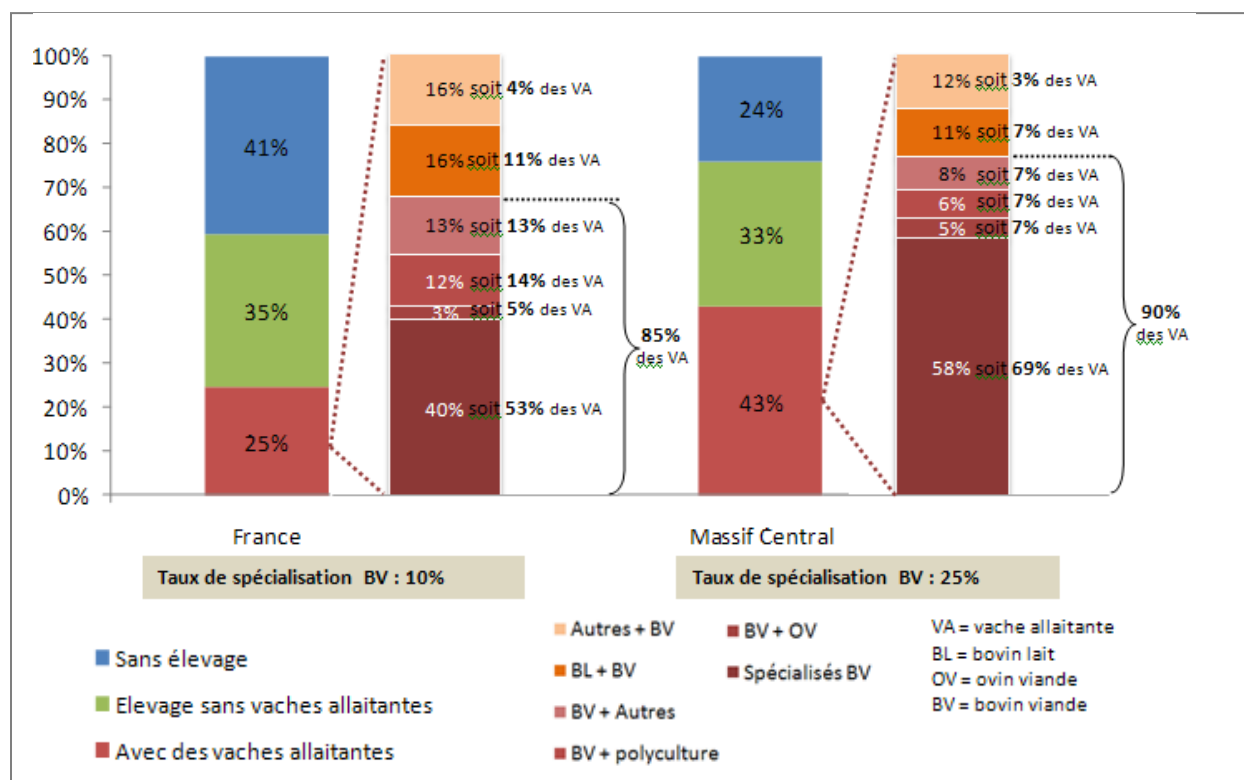
**Tableau 1 : Nombre d'exploitations agricoles selon les zones en milliers (et pourcentage des exploitations françaises concernées)**

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – Traitement Institut de l'Élevage)

| Type d'exploitation/ Zone   | France | Massif Central | Bassin Charolais | Bassin Limousin | Bassin Sud |
|-----------------------------|--------|----------------|------------------|-----------------|------------|
| Toutes les exploitations    | 490    | 98 (20%)       | 32 (6%)          | 15 (3%)         | 34 (7%)    |
| Avec des vaches allaitantes | 121    | 43 (35%)       | 14 (11%)         | 9 (8%)          | 14 (12%)   |
| Spécialisées BV             | 48     | 25 (51%)       | 8 (16%)          | 6 (13%)         | 8 (17%)    |

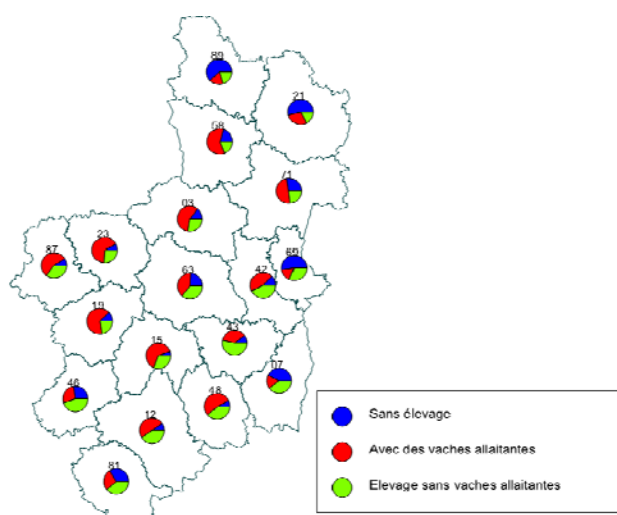
**Figure 4 : Place de l'élevage et de l'activité bovin viande dans les exploitations agricoles en France et dans le Massif-Central**

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – Traitement Institut de l'Élevage)



**Carte 4 : Place de l'élevage et de l'activité bovin dans les exploitations agricoles du Massif-Central**

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



### III. PLACE DES ÉLEVAGES BOVINS ALLAITANTS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

#### A. L'élevage bovin allaitant, pilier de l'agriculture du Massif-Central

##### *1. Une exploitation bovine allaitante sur 3 localisée dans le Massif-Central*

Avec 98 000 exploitations agricoles (Tableau 1), le Massif-Central porte sur son territoire 20% des exploitations françaises. L'importance de la filière bovin viande est sans conteste : plus du tiers des exploitations avec des vaches allaitantes et plus de la moitié des exploitations entièrement consacrées à la production de viande bovine sont implantées dans le Massif-Central. Finalement, dans la zone d'étude ce sont 43% des exploitations qui détiennent des vaches allaitantes (Figure 4) contre un quart en France. Le contexte agronomique de la zone d'étude qui laisse assez peu d'alternatives à l'élevage est le facteur explicatif d'une telle spécialisation. Il y a une très bonne adéquation entre la production allaitante du Massif et le milieu, du fait d'un lien fort entre le troupeau bovin allaitant et le sol.

##### *2. Une spécialisation des élevages BV nettement plus marquée que dans l'hexagone*

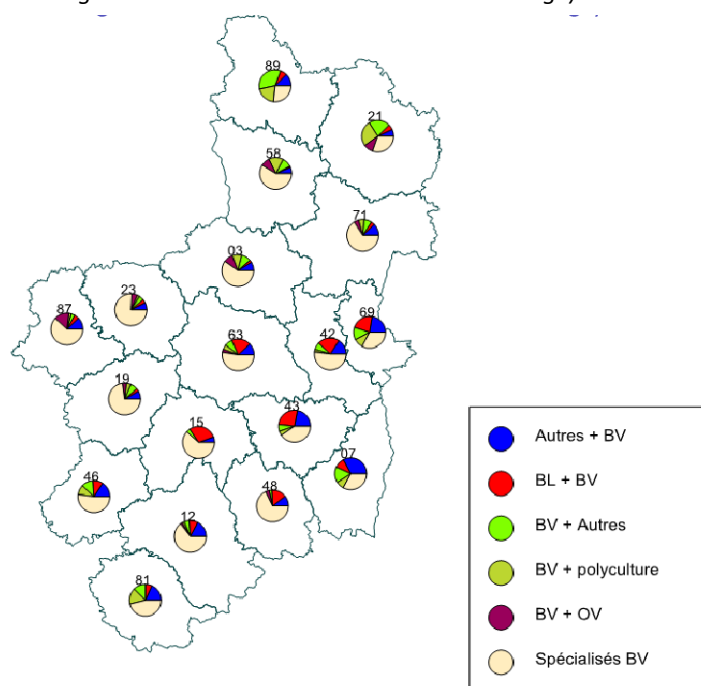
Non seulement l'élevage bovin allaitant est incontournable pour le Massif-Central, mais celui-ci montre en plus une forte spécialisation BV (figure 4). Ainsi, le quart des exploitations agricoles (et près de 60% des exploitations avec des vaches allaitantes) se consacre entièrement à cette activité et en tire son revenu principal. En France, c'est seulement 10% des exploitations agricoles (et 40% des exploitations avec des vaches allaitantes) qui sont spécialisées. La majorité des vaches allaitantes (53% en France, 69% dans le Massif-Central) sont élevées dans des exploitations spécialisées BV.

Le reste du temps, l'élevage des vaches nourrices est associé à d'autres productions qui sont principalement :

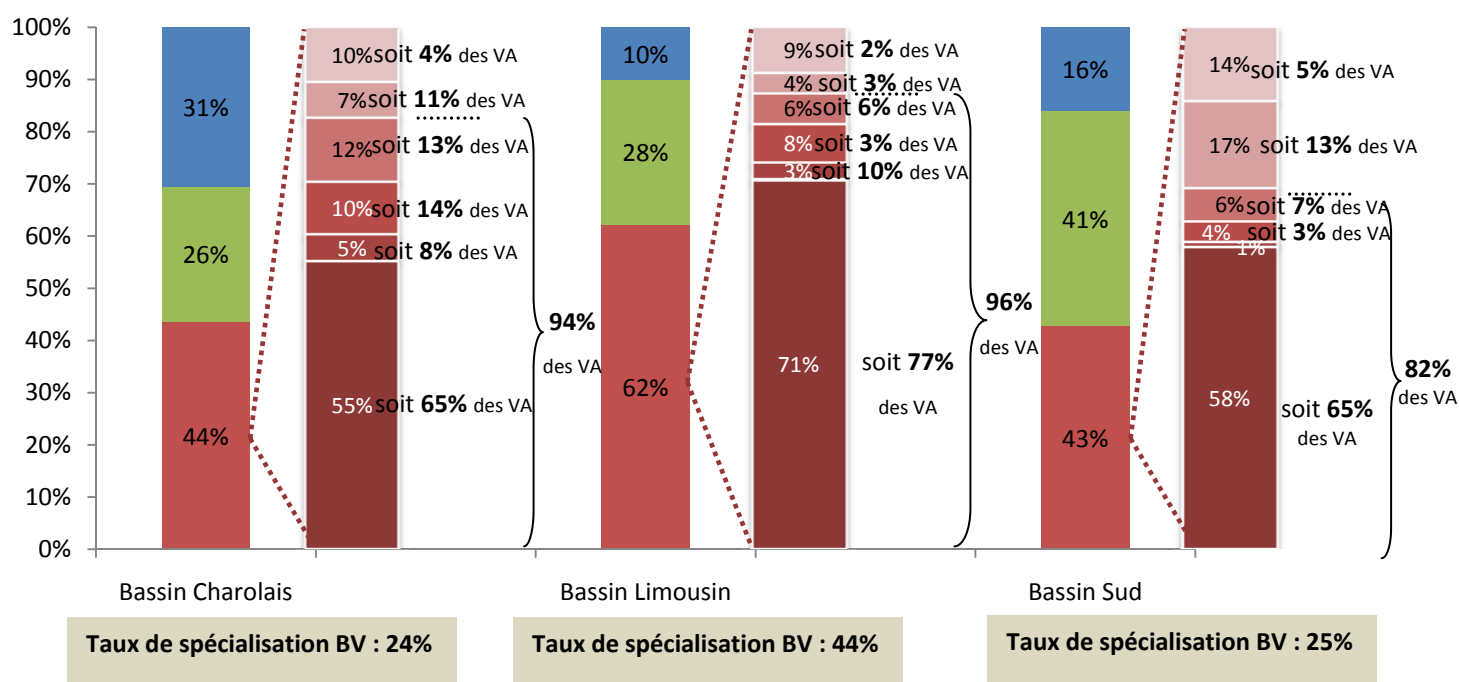
- les bovins lait : 11% des exploitations dans le Massif-Central et 16% en France,
- les grandes cultures : 6% des exploitations dans le Massif-Central et 12% en France,
- et les ovins viande : moins de 5% des exploitations.

Dans le Massif-Central, ces trois associations de production impliquent chacune environ 7% des vaches allaitantes.

**Carte 5 : Association de l'activité bovin chez les détenteurs de vaches allaitantes du Massif-Central**  
(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



**Figure 5 : Spécialisation bovin viande des exploitations dans les bassins Charolais, Limousin et sud**  
(Source : recensement agricole 2010 - SSP- Traitement Institut de l'Élevage)



- Sans élevage
  - Elevage sans vaches allaitantes
  - Avec des vaches allaitantes
  - Autres + BV
  - BL + BV
  - BV + Autres
  - BV + polyculture
  - BV + OV
  - Spécialisés BV
- VA = vache allaitante  
 BL = bovin lait  
 OV = ovin viande  
 BV = bovin viande

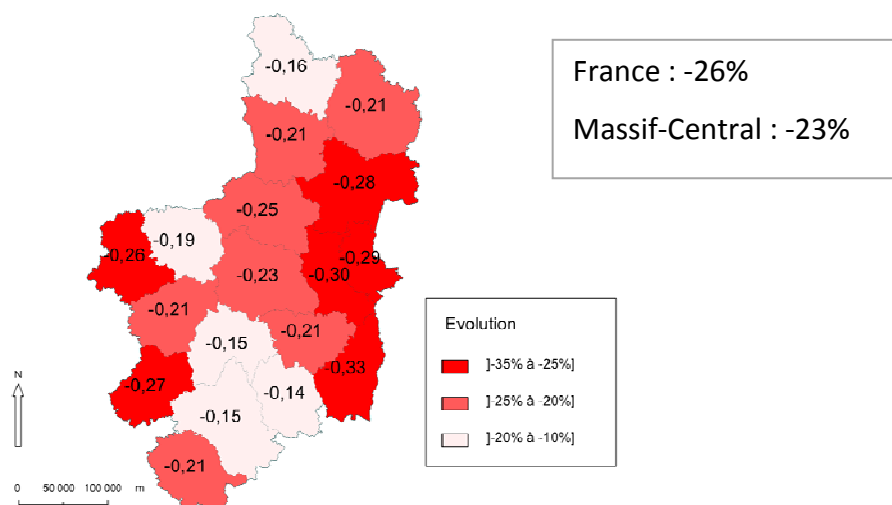
Cette forte spécialisation est elle même plus ou moins marquée selon les bassins (cf. cartes 4 et 5 et figure 5) :

Le Limousin, principalement implanté en zone herbagère (cf. p11) est franchement orienté vers la production bovine allaitante : plus de 60% des exploitations ont des vaches allaitantes et presque 45% sont spécialisées BV (soit 77% des vaches nourrices de la région). Quand l'élevage est associé à une autre production, c'est assez souvent des ovins viande (OV). Ainsi en Haute-Vienne ce sont 19% des vaches allaitantes qui sont dans des troupeaux mixtes BV/OV. Dans ce bassin, les alternatives à l'élevage allaitant sont peu nombreuses et font de celui-ci l'une des seules sources de revenus du monde agricole.

Dans le bassin Sud comme dans le bassin Charolais, un quart des exploitations sont spécialisées BV (soit 65% des vaches nourrices). Les associations de production sont par contre différentes. Dans le bassin Sud, et plus précisément dans la zone de montagne humide, productions bovines laitière et allaitante cohabitent plus fréquemment (jusqu'à 30% des exploitations avec des vaches allaitantes dans le Cantal pour un quart des vaches allaitantes). On trouve par exemple des élevages laitiers en race Montbéliarde avec des troupeaux allaitants Salers. Dans le cœur laitier de l'Auvergne, la pratique d'un élevage BV extensif permet effectivement un complément de revenu relativement économe en temps et une bonne valorisation des surfaces en herbe excentrées du siège de l'exploitation. À l'Ouest du bassin Sud, la zone de cultures fourragères est favorable au maïs et montre une forte spécialisation BV (32% des exploitations avec des vaches allaitantes en Aveyron). Plus en périphérie, en zone pastorale, les conditions sont moins propices à l'élevage bovin allaitant. Ainsi seulement 23% des exploitations ont des vaches nourrices. Le bassin Charolais montre quant à lui deux facettes. La partie Sud, en zone herbagère présente une activité proche de celle du Limousin, très spécialisée BV. Au Nord, dans les zones aux meilleurs potentiels agronomiques, moins d'une exploitation sur deux pratique l'élevage. Quand il est présent, l'élevage BV est régulièrement associé à des cultures de vente (dans l'Yonne plus d'un quart des vaches nourrices sont élevées dans des exploitations de polyculture-élevage).

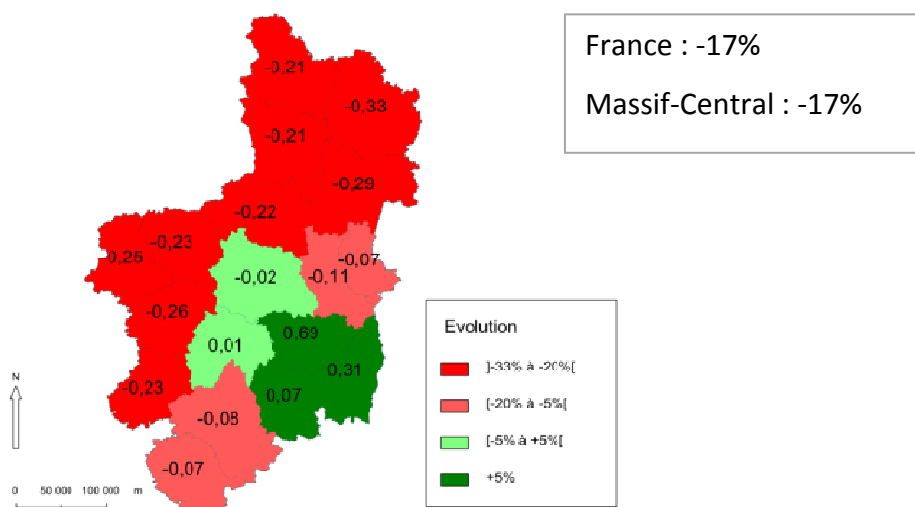
### Carte 6 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

(Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



### Carte 7 : Evolution du nombre d'élevages spécialisés BV entre 2000 et 2010

(Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



### *3. Restructuration 2000-2010 : la diminution du nombre d'exploitations se poursuit*

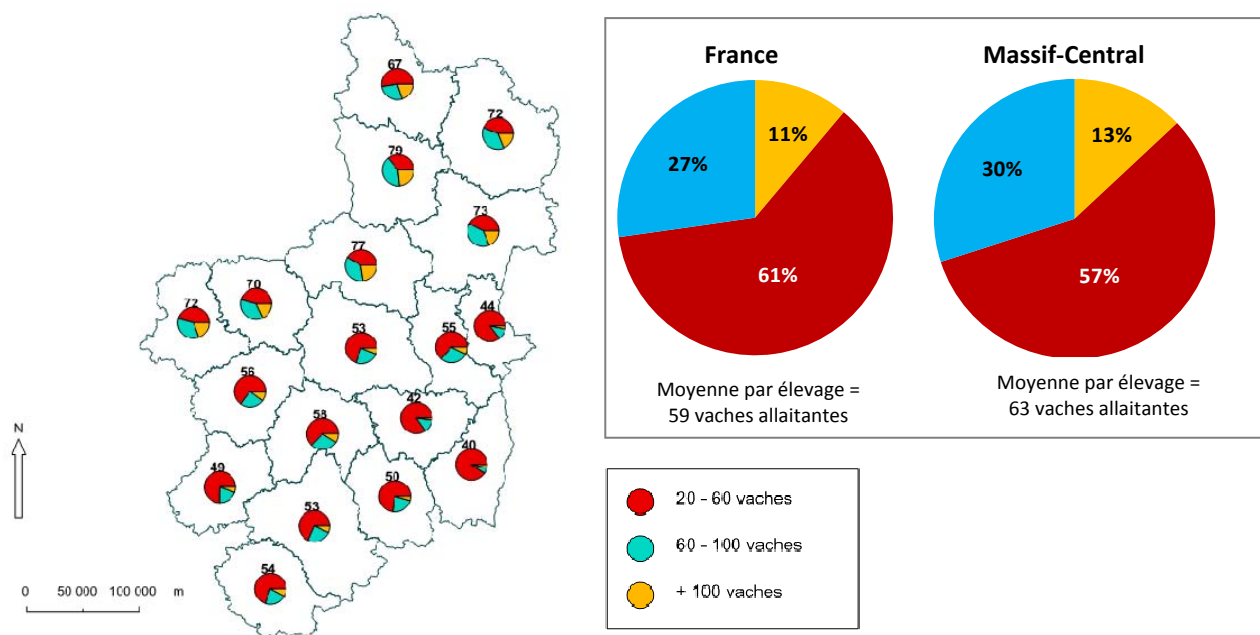
Sur la période 2000-2010, le paysage agricole français a continué sa restructuration amorcée dans les années 70. Ces évolutions résultent des politiques agricoles mais aussi de la démographie des chefs d'exploitation.

Ainsi, le nombre d'exploitations a diminué drastiquement entre 2000 et 2010: -26% (- 174 000 exploitations) en France et -23% dans le Massif-Central (- 30 000 exploitations ; Carte 6). Les élevages spécialisés BV ont globalement mieux résisté avec une baisse de 17%. Au sein de la zone d'étude là encore, des dynamiques territoriales différentes apparaissent. Des maintiens, voir des progressions, sont observés dans le cœur du Massif-Central et notamment dans le bassin Sud, là où des reconversions lait/viande ont limité l'hémorragie. Les 69% de hausse enregistrés en Haute-Loire concernent un faible nombre d'exploitations. Dans ce département, il y a eu une diminution du nombre de tous petits élevages et une augmentation de ceux à taille professionnelle. Dans les zones plus typées viande comme le Limousin et le Sud de la Bourgogne, le poids de l'élevage allaitant fait que le recul est similaire à celui de l'ensemble des exploitations. La baisse enregistrée est comprise entre 20% et 30%.

À plus long terme, la diminution du nombre d'exploitants agricoles pose des questions sur la disponibilité de la main d'œuvre et le maintien du tissu rural, dans une zone déjà appartenant à la « diagonale du vide ».

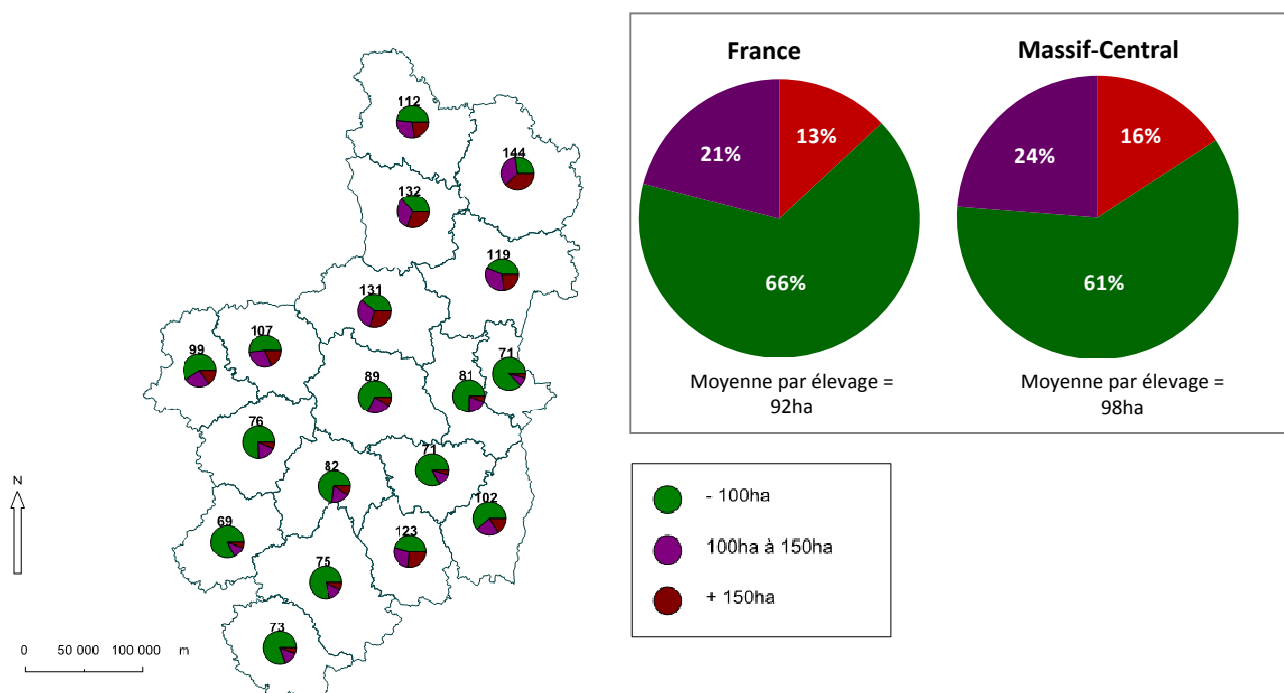
**Carte 8 : Répartition des élevages BV du Massif-Central selon la taille de leur troupeau et nombre moyen de vaches allaitantes par élevage**

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



**Carte 9 : Répartition des élevages BV du Massif-Central selon la taille de leur SAU et nombre moyen d'hectares par élevage**

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



## **B. Caractéristiques principales des exploitations spécialisées bovins viande**

Étant donnée la forte spécialisation BV du Massif-Central, l'analyse des caractéristiques des exploitations portera sur les élevages entièrement consacrés à la production bovine et de taille significative (+ de 20 vaches). Cela représente 34 000 exploitations en France (49% de ses vaches allaitantes) et 19 000 dans le Massif-Central (68% de ses vaches allaitantes).

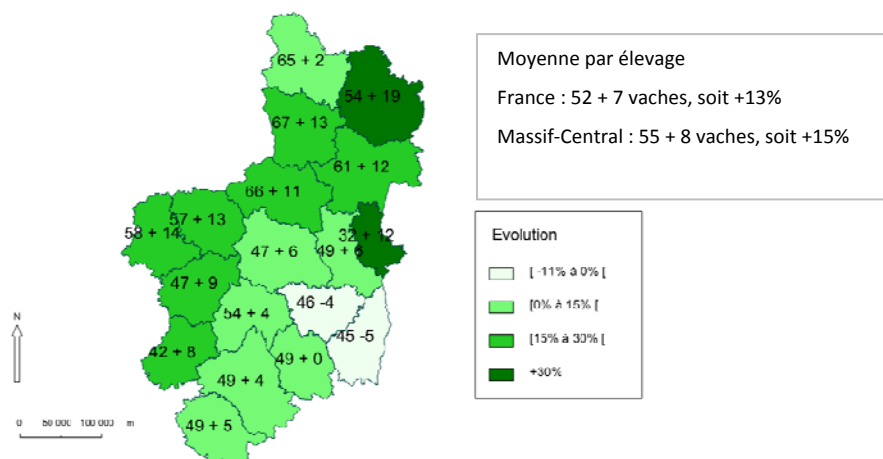
### *1. La dimension des structures suit un axe Nord/Sud*

Les exploitations BV du Massif-Central élèvent en moyenne 63 vaches sur 98 hectares de SAU soit 4 vaches et 6 hectares de plus que dans les exploitations françaises (59 vaches pour 92 Ha SAU) (Cartes 8 et 9).

Au sein du Massif-Central, les dimensions d'exploitations diminuent selon un axe Nord/Sud. Les plus grandes structures sont historiquement implantées dans le Charolais (73 vaches et 121ha). Dans ce bassin, un élevage sur cinq a plus de 100 vaches. Les conditions de production, les associations à des cultures ainsi que la volonté des Hommes ont permis de s'orienter vers de plus grands troupeaux. À l'inverse, dans le bassin Sud, il existe des contraintes liées aux conditions montagneuses et/ou à des zones de forte pression foncière. Les exploitations sont donc de tailles plus modestes (53 vaches, 82ha). Deux tiers d'entre elles élèvent entre 20 et 60 vaches. Enfin, le Limousin adopte une position intermédiaire avec en moyenne 66 vaches et 94 hectares.

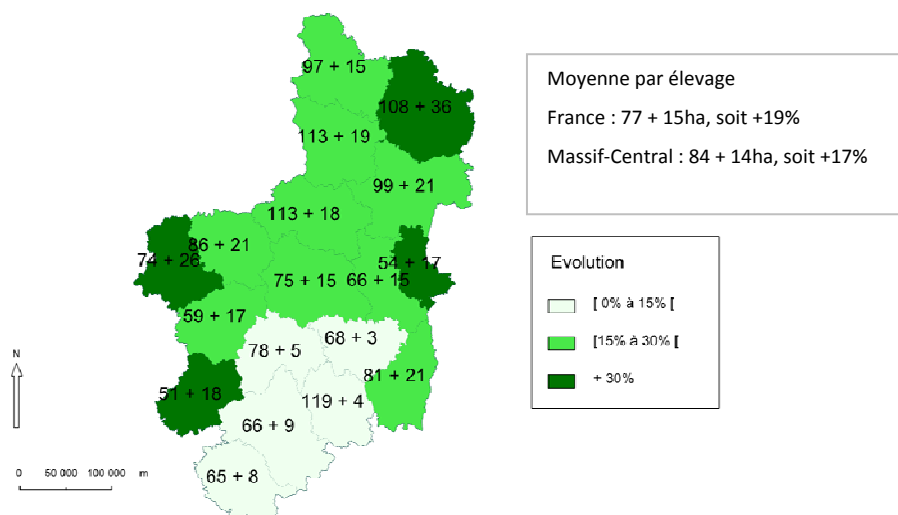
**Carte 10 : Évolution du nombre moyen de vaches allaitantes par élevage spécialisé BV du Massif-Central entre 2000 et 2010**

(Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



**Carte 11 : Évolution du nombre moyen d'hectares de SAU par élevage spécialisé BV du Massif-Central entre 2000 et 2010**

(Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



**Tableau 2: Description de la main d'œuvre dans les exploitations spécialisées bovin viande par zone**

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – traitement Institut de l'Élevage)

|                                                           | France | Massif-Central | Bassin Charolais | Bassin Limousin | Bassin Sud |
|-----------------------------------------------------------|--------|----------------|------------------|-----------------|------------|
| UTA moyen                                                 | 1,5    | 1,5            | 1,5              | 1,6             | 1,5        |
| Age moyen des chefs d'exploitation                        | 48     | 47             | 46               | 47              | 47         |
| Part des exploitants de moins de quarante ans             | 21%    | 23%            | 25%              | 22%             | 23%        |
| Part des exploitants de plus de 55 ans et sans successeur | 17%    | 15%            | 14%              | 15%             | 15%        |
| Part des formes sociétaires                               | 13%    | 16%            | 15%              | 19%             | 14%        |

Sur la période 2000-2010, les exploitations ont vu leur nombre de vaches et leurs surfaces progresser (environ + 8 vaches et + 15 ha ; Cartes 10 et 11). L'agrandissement a longtemps été perçu comme un moyen de gagner en productivité et d'améliorer les revenus. Toutefois, la croissance a été moins forte sur la période 2000-2010 (environ + 1 vache/ an) que sur la période 1990-2000 (environ +2vaches/ an).

Entre 2000 et 2010, l'écart de dimension qui existait entre la France et le Massif-Central s'est maintenu. Par contre le gradient Sud-Nord à l'intérieur de la zone d'étude s'est légèrement accentué. Le Charolais a conservé son avance. Dans le Sud, les dimensions ont globalement moins évolué et tout particulièrement la Lozère (+ 0 vaches, +4ha). Finalement, c'est globalement dans les départements où il y a la plus forte baisse du nombre d'élevage que les modifications de taille ont été les plus fortes.

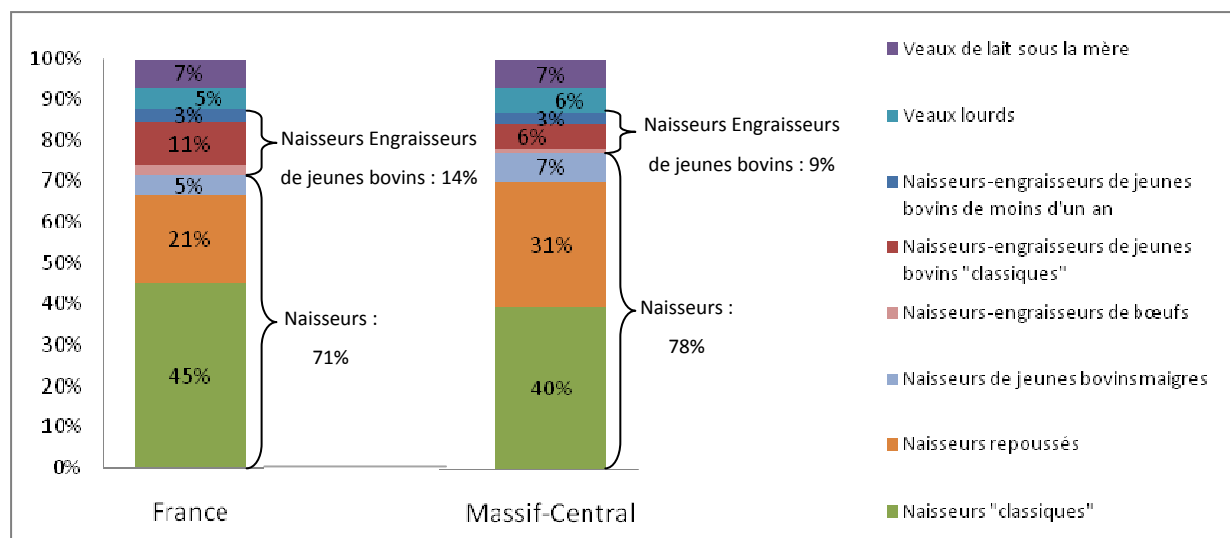
Les conséquences de ces restructurations sur le cheptel sont détaillées dans le document intitulé *"Des atouts en termes de potentiel de production vu au travers du cheptel bovin"*.

## *2. Une démographie dans la moyenne nationale*

La démographie (Tableau 2) des éleveurs BV du Massif-Central est similaire à celle de l'hexagone avec 1,5 travailleur par élevage et des chefs d'exploitations âgés en moyenne de 47 ans. Par contre, en termes d'organisation du travail, les éleveurs du Massif sont davantage regroupés en formes sociétaires.

Entre 2000 et 2010, la main d'œuvre est restée stable. L'augmentation des dimensions évoquée en III.B.1 a donc conduit à des gains de productivité du travail significatifs. De plus, les évolutions montrent un vieillissement des éleveurs. En effet, la part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans est en progression de 4 points. En 2010, autour de 15% des éleveurs ont plus de 55 ans et n'ont pas de successeur. La question du renouvellement des générations n'a pas fini de tourmenter le monde agricole, d'autant plus que la faible rentabilité des élevages et le montant des capitaux à investir sont des freins de taille à l'installation, notamment hors cadre familial.

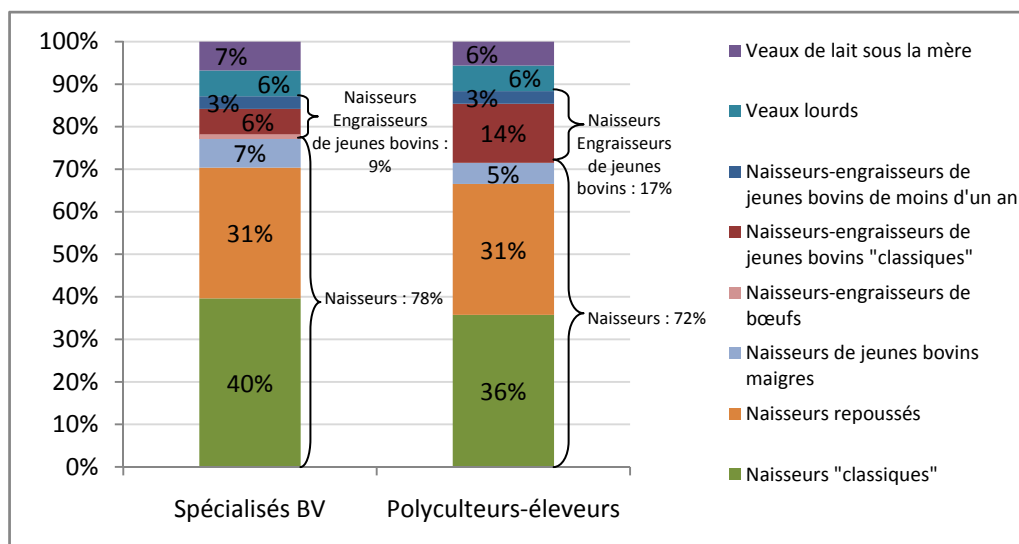
**Figure 6 : Les orientations de production en France et dans le Massif-Central chez les élevages spécialisés BV**  
(Source : BDNI et Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



**Tableau 3 : Définition des systèmes de production**  
(Source : Institut de l'Élevage)

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Veaux de lait sous la mère</b>            | Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles et de femelles de moins de 6 mois.                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Veaux lourds</b>                          | Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles et de femelles de 6 à 9 mois.                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Naisseur-engraisseur de jeunes bovins</b> | Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles de 10 à 23 mois.<br>On distingue les jeunes bovins de moins d'un an (entre 10 et 13 mois) et les jeunes bovins « classiques » (entre 14 et 23 mois).                                                                                    |
| <b>Naisseur-engraisseur de bœufs</b>         | Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties boucherie de mâles de plus de 24 mois.                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Naisseur</b>                              | Exploitation avec des vaches allaitantes et avec une majorité de sorties élevage de mâles de plus de 3 mois.<br>On distingue les naisseurs « classiques » sous-entendu de broutards entre 3 et 9 mois, les naisseurs repoussés (broutards entre 10 et 13 mois) et enfin les naisseurs de jeunes bovins maigres entre 14 et 23 mois. |

**Figure 7 : Les orientations de production chez les polyculteurs éleveurs et les spécialisés BV du Massif-Central**  
(Source : BDNI et Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



#### IV. UNE SPÉCIALISATION BV QUI ENGLOBE UNE DIVERSITÉ DE SYSTÈMES DE PRODUCTION

L'activité bovin viande prend de multiples facettes en fonction de l'orientation de production, c'est à dire du type de produits fourni par les exploitations. Ce choix est par ailleurs intimement lié au potentiel agronomique de l'exploitation. Cela concourt à distinguer plusieurs types de systèmes de productions.

##### A. Un élevage majoritairement tourné vers les systèmes naisseurs ...

Les exploitations typées « Naisseur », c'est à dire produisant des bovins maigres, sont proportionnellement plus nombreuses dans le Massif-Central qu'en France (78% vs 71% - Figure 6 et Tableau 3). Le caractère herbager de la zone d'étude, où la culture de céréales n'est pas toujours possible, en est la principale raison.

L'orientation Naisseur est segmentée en trois catégories, selon l'âge des produits. Ceci est le résultat d'une stratégie d'étalement de la production en réponse à la demande mais aussi de traditions d'élevage comme la repousse dans le charolais ou encore la production de bourrets d'herbe sur les plateaux de l'Aubrac.

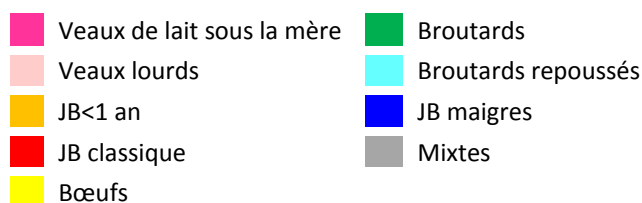
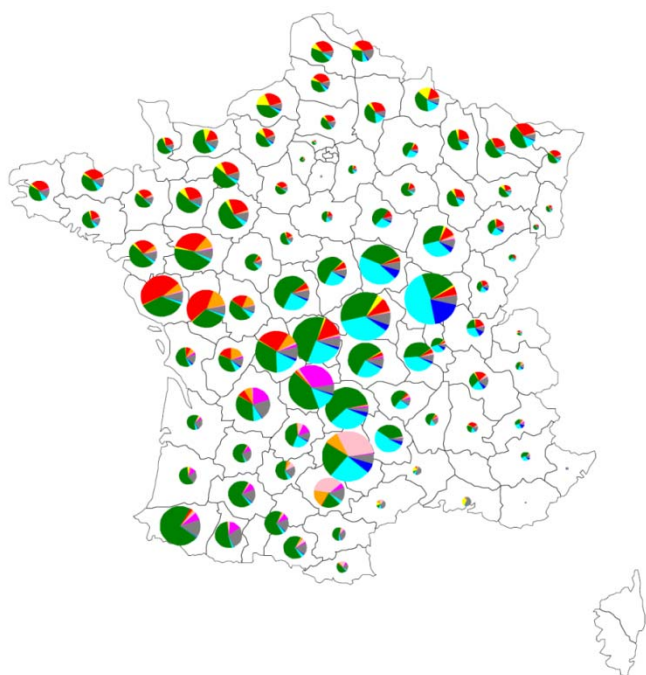
##### B. ... à nuancer toutefois selon les bassins

Bien que dominante, l'activité Naisseur est à nuancer selon les bassins et le potentiel des zones.

Dans le bassin Charolais, c'est presque 9 élevages sur 10 qui sont naisseurs. Pour autant, la production est diversifiée allant du jeune broutard tout juste sevré au jeune bovin maigre. C'est aussi le seul bassin où l'on rencontre des naisseurs-engraisseurs de bœufs, situés dans le Bourbonnais. Enfin, il y a un peu plus de naisseurs-engraisseurs en Côte-d'Or et dans l'Yonne, du fait de conditions plus favorables aux cultures.

### Carte 12: Orientation de production des élevages BV français

(Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement Institut de l'Élevage)

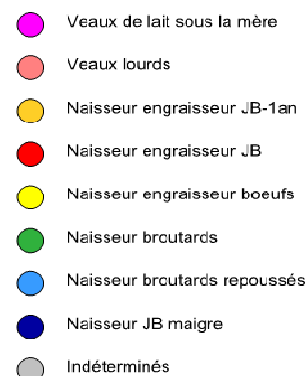
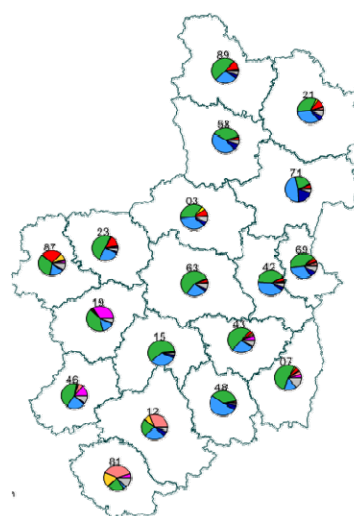
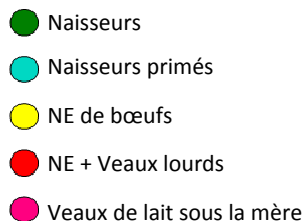


### Carte 13: Orientation de production des élevages BV du Massif-Central en 2000 et 2010

(Source : Agreste – Recensement agricole 2000 – Traitement Institut de l'Élevage)

en 2000

en 2010



Dans le bassin Sud, deux situations sont à distinguer. D'abord les conditions climatiques de la zone montagneuse limitent l'implantation de cultures et donc la capacité d'engraissement. Ainsi presque 80% des élevages sont Naisseurs soit de broutards légers (vers 6 mois) soit de broutards repoussés. Ensuite, la zone de cultures fourragères est plus favorable au maïs. C'est là qu'est implantée la production de veaux lourds d'Aveyron et du Ségala. Dans cette partie du Massif, les Naisseurs représentent environ la moitié des élevages.

Enfin, le bassin Limousin présente un profil varié où l'activité d'engraissement est significative. La production de jeunes bovins finis au maïs s'est développée en Haute-Vienne et dans la Creuse Limousine. La Corrèze est spécifique avec la production de veaux de lait sous la mère. Enfin, le naissage est pratiqué aussi bien dans la zone herbagère que dans la partie montagneuse du Plateau de Millevaches.

#### Le système Naisseur est moins prononcé chez les polyculteurs-éleveurs :

Les polyculteurs avec une activité d'élevage sont situés principalement au Nord de la Bourgogne. La culture de céréales présente deux atouts pour la production des bovins : la ressource alimentaire et en paille de litière. À l'inverse, la production de fumier participe à la fertilisation des parcelles. Il y a donc des intérêts réciproques à cette mixité.

Certains polyculteurs-éleveurs préfèrent limiter le temps consacré aux bovins et s'orienter vers du naissage (72% - Figure 7). D'autres au contraire tirent partie des ressources de l'exploitation et engraisent. C'est pourquoi on trouve davantage de naisseurs-engraisseurs (17%) que chez les éleveurs spécialisés.

### **C. Des éleveurs fidèles à leur système de production**

Sur la période 2000-2010, on n'observe pas de bouleversement dans le système de production privilégiée par les éleveurs (Cartes 12 et 13). Les éleveurs sont globalement fidèles à un type de production car ils ont les connaissances techniques et les moyens de production appropriés. À noter tout de même, un recul des producteurs de bœufs, déjà très minoritaires et une légère diminution de la part des systèmes naisseurs-engraisseurs en Haute-Vienne, Creuse, Côte d'Or et Loire.

**Tableau 4 : Description de la dimension exploitations spécialisées bovin viande par système de production**  
(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – traitement Institut de l'Élevage)

|                                         | Nombre moyen de vaches | Nombre moyen d'hectares de SAU |
|-----------------------------------------|------------------------|--------------------------------|
| Naisseurs                               | 64                     | 103                            |
| Naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins | 83                     | 123                            |
| Veaux lourds                            | 50                     | 61                             |
| Veaux de lait sous la mère              | 47                     | 64                             |

**Tableau 5 : Description de la main d'œuvre dans les exploitations spécialisées bovin viande par système de production**

(Source : Agreste - Recensement agricole 2010 – traitement Institut de l'Élevage)

|                                                           | Naisseurs | Naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins | Veaux lourds | Veaux de lait sous la mère |
|-----------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|--------------|----------------------------|
| UTA moyen                                                 | 1,5       | 1,9                                     | 1,5          | 1,5                        |
| Age moyen des chefs d'exploitations                       | 47        | 46                                      | 47           | 47                         |
| Part des exploitants de moins de 40 ans                   | 24%       | 24%                                     | 21%          | 23%                        |
| Part des exploitants de plus de 55 ans et sans successeur | 15%       | 11%                                     | 14%          | 17%                        |
| Part des formes sociétaires                               | 16%       | 29%                                     | 11%          | 10%                        |

**Description de l'assolement dans les exploitations spécialisées bovin viande par système de production**

(Source : BDNI - Recensement agricole 2010 – SSP – traitement Institut de l'Élevage)

|                                                                         | Naisseurs | Naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins | Veaux lourds | Veaux de lait sous la mère |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|--------------|----------------------------|
| Chargement (UGB/ha SFP*)                                                | 1,0       | 1,4                                     | 1,2          | 1,0                        |
| SAU moyenne (ha)                                                        | 103       | 123                                     | 61           | 64                         |
| SFP moyenne (ha)                                                        | 97        | 107                                     | 54           | 60                         |
| STH** moyenne (ha)                                                      | 76        | 62                                      | 28           | 45                         |
| Part des exploitations avec + 95% de l'assolement en herbe              | 27%       | 3%                                      | 6%           | 17%                        |
| Part des exploitations avec du maïs fourrage                            | 23%       | 60%                                     | 16%          | 19%                        |
| Surface moyenne en maïs fourrage pour les exploitations concernées (ha) | 6         | 11                                      | 4            | 4                          |

\*SFP : Surface Fourragère Principale \*\*STH : Surface Toujours en Herbe

## **D. Le système de production conditionne les caractéristiques des exploitations**

### *1. De plus petites structures chez les producteurs de veaux*

La production de veaux, du fait de la tétée quotidienne, est plus gourmande en main d'œuvre et conduit à des élevages de taille plus modeste (autour de 50 vaches pour 60 hectares - Tableau 4). Des pressions foncières dans la zone de culture fourragère limitent également l'agrandissement. La valeur ajoutée créée dans ces systèmes compense leur dimension.

À l'inverse, les naisseurs-engraisseurs travaillent sur des structures de plus grandes dimensions (83 vaches, 123ha).

### *2. Plus de main d'œuvre chez les naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins*

Les exploitations naisseurs-engraisseurs sont plus grandes (Tableau 4) mais elles emploient plus de main d'œuvre : 1,9 UTA contre 1,5 en moyenne (Tableau 5). Elles s'orientent aussi davantage vers des formes sociétaires pour l'organisation du travail et ont de meilleures perspectives de successions.

### *3. L'herbe incontournable dans les systèmes naisseurs*

L'assolement des exploitations et le lien entre le troupeau et le sol est influencé d'une part par les potentialités de la zone d'élevage et d'autre part par les systèmes de production.

Le chargement moyen des élevages spécialisés BV français et du Massif-Central est proche de 1,1UGB/ha de surface fourragère (Tableau 6). L'élevage est plus extensif chez les naisseurs (1UGB/ha) et l'herbe est au cœur du système. Un quart des naisseurs consacre plus de 95% de leur assolement à la culture de l'herbe. Cette place de l'herbe a été favorisée par la prime à l'herbe agro-environnementale (PHAE), souvent contractualisée par les naisseurs. D'un autre côté, une telle spécialisation des assolements limite l'adaptation des systèmes en cas d'aléas climatique.

Chez les naisseurs-engraisseurs, la surface est exploitée avec de l'herbe mais aussi du maïs et des céréales pour la finition. Ainsi, 60% des élevages naisseurs-engraisseurs produisent du maïs fourrage sur une surface moyenne de 11 ha.

### **À RETENIR :**

L'élevage bovin allaitant est un pilier de l'agriculture du Massif-Central : presque 45% des exploitations élèvent des vaches nourrices. Selon les potentialités des zones, l'activité BV est spécialisée ou associée à d'autres productions, mais globalement il y a assez peu d'alternatives à l'élevage allaitant. Si dans leur ensemble les potentialités agricoles du Massif-Central se prêtent à cette activité, il n'en demeure pas moins que les éleveurs doivent faire face à des contraintes naturelles fortes.

Les élevages bovins viande ne sont pas épargnés par la restructuration qui touche le monde de l'agriculture. Le Massif-Central a ainsi perdu en 10 ans 17% de ses élevages BV et connu un vieillissement des chefs d'exploitation, qui n'est pas prêt de s'arrêter. Dans le même temps les structures se sont agrandies, permettant ainsi des gains de productivité du travail et de maintenir l'offre.

Bien que les naisseurs dominant, l'élevage allaitant du Massif-Central est diversifié avec plusieurs systèmes de production qui prennent leurs racines localement. Cette diversité de système aboutit à une offre et donc à des filières variées.

À l'avenir, les perspectives sont fortement dépendantes du nombre d'élevages, lui même dépendant de la démographie des éleveurs, de la dynamique d'installation et de la rentabilité de l'activité. Les politiques agricoles, européenne comme française, mais aussi les marchés auront alors un impact déterminant.